



## BILAN DE L'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISE SEMAINE 34

Les équipes se sont réunies autour du proviseur et du proviseur adjoint pendant cette semaine afin de procéder à un état des lieux. Tous les professeurs barrette par barrette ont échangé sur la manière de s'organiser afin d'optimiser nos résultats.

Il a été constaté certaines défaillances et envisagé des méthodes pour y remédier.

### LES DEFAILLANCES

- Les attentes des élèves : certains aspects du dispositif ne répondent pas aux attentes des élèves qui font des choix sur un éventail proposé mais qui ne se voient pas attribués les ateliers demandés d'une part et la liste des ateliers proposés manquent selon certains de consistance, d'autre part. ( Les ateliers offrent des contenus différents en seconde , première et terminale ; ce qui en revanche est à conserver.)  
Donc, pour pallier ce désagrément, il est préférable d'envisager un choix d'ateliers obligatoires par lesquels passeraient tous les élèves de seconde, au fur et à mesure de l'année. En ce qui concerne les autres niveaux, d'autres protocoles peuvent être envisagés.  
**Un travail d'identification des besoins est à mener avant la fin de l'année** pour déterminer ensuite les contenus à proposer.
- La communication : nombreux sont les élèves que l'on a vu errer à la recherche de leur groupe et de leur salle. Un affichage clair et identifié est à mettre en place sur les panneaux de la vie scolaire qui informe à tout moment de la répartition des élèves. En outre, un onglet dans le cahier de textes « AP » livre la même information pour la classe. La vie scolaire doit aussi être destinataire de la constitution des groupes car elle est régulièrement sollicitée. Le questionnaire de début d'année n'a pas été exploité. Son existence est remise en cause.
- la durée des cycles : ils sont apparus trop courts, engendrant de la confusion avec des changements très rapides. **Afin de stabiliser la constitution des ateliers, la période entre vacances devient la période étalon** : d'où un éventail potentiel de 6 ateliers possibles par classe. La séance de la 6<sup>ème</sup> semaine de chaque cycle peut servir de synthèse.
- le départ en PFE : des confusions et des perturbations interviennent au moment des départs et des retours de PFE. Pour juguler ce problème, **le cycle interrompu par une période de PFE n'est pas entamé**. Le cycle suivant commence lors du retour de congés de trimestre ou de mi-trimestre.
- le créneau horaire : les fins de journée n'ont guère fait recette alors que les débuts de matinée ou d'après midi semblent plus propices à une meilleure assiduité. Inclure la séance dans l'emploi du temps s'avère facilitant.
- L'absentéisme a été pris en compte de manière très diverse. Certes , la couleur orange identifie bien dans « pronote » une absence à une séance d'AP, pour autant la saisie n'a pas

été uniforme. **Un traitement égalitaire des absences est donc nécessaire sachant que l'AP est comme tous les autres enseignements obligatoire.**

7. [le manque de personnel encadrant](#) : nous avons mis en barrettes 4 classes soit un effectif qui tourne autour de 100 élèves. Il avait été prévu 10 professeurs, ce qui permettait la constitution d'ateliers de 10 élèves. Or, le nombre de professeurs, parfois très inférieur, a induit des groupes trop lourds pour prétendre à de l'accompagnement personnalisé. [Agréger le plus de professeurs possible est une réponse inhérente au succès de l'entreprise sans laquelle le dispositif reste , malgré toutes les bonnes volontés, cacochyme !](#)

## **DES PROPOSITIONS**

1. [Le rôle du coordonnateur de barrettes](#) apparaît indispensable à l'ensemble des participants même s'il est souvent lourd à gérer. La mise en place d'ateliers fixes en seconde et organiser la rotation des élèves d'un atelier à l'autre devraient alléger cette tâche qui reste néanmoins nécessaire.
2. [Professeur principal](#) : une heure de vie de classe pourra utilement être utilisée en début d'année par le professeur principal pour expliquer les enjeux et le fonctionnement de l'AP
3. [Lisser](#) les effectifs pour obtenir des effectifs de barrettes plus homogènes. Nous avons 10 secondes , 8 premières et 15 terminales avec donc des effectifs très contrastés d'une division à l'autre. On peut « atteler » des classes de niveaux et des compétences quasi identiques en fonction de leur dates de stages identiques ou approchantes. On peut aussi positionner seulement 2 classes de 30 sur une barrette et 3 de 20. La seule contrainte reste **le nombre d'enseignants nécessaire pour le bon fonctionnement de ladite barrette**.
4. [Préconisations du conseil de classe](#) : elles sont souhaitables pour l'année en cours ou l'année suivante afin de consolider les compétences d'un élève dans telle ou telle matière. Donc, même si les ateliers sont plus figés pour une gestion optimisée, une certaine souplesse doit rester de mise. Une demande peut également être formulée vers les élèves de 1<sup>ère</sup> et terminale afin qu'ils identifient leur besoin
5. [Groupe de pilotage](#) : un petit groupe se propose de réfléchir à la mise en place pour l'année 2012 et l'organisation d'une réunion plénière qui permette à tous les personnels intéressés par cette démarche d'échanger sur les contenus, les procédures, les expériences antérieures. La semaine 47 semble propice à cet effet.
6. [Semaine d'accueil](#) : beaucoup d'enseignants se montrent favorables à cette expérimentation ; en effet les jeunes qui arrivent de collège se trouvent plus désemparés qu'il n'y paraît. Changement de cursus, de statut, de contraintes et découverte bien sûr du secteur professionnel. Consacrer quelques jours à l'analyse de ce nouveau positionnement, à l'écoute de leurs questions dès qu'elles émergent, à fédérer une ambiance de classe sont autant de critères intéressants pour tenter cette nouvelle expérience.
7. [Répondre aux besoins ponctuels](#) : se donner la possibilité d'ajouter un parcours en cas de besoin sur une barrette en cours d'année.
8. [Formation](#) : une formation à l'accompagnement personnalisé serait souhaitable pour les collègues qui découvrent cette activité.
9. [Bilans](#) : faire des bilans réguliers avec les élèves. Aborder l'AP en conseil de classe et donner un avis sur l'investissement de certains élèves.